Classe préparatoire *Licences* Art & Design Masters

GUIDE D'INSCRIPTION 2027-2028

, la Communauté d'agglomération du Cotentin et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. L'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg bénéficie du soutien de l'État — Ministère de la Culture, la Région Normandie, la Communauté urbaine Caen la m

www.esam-c2.fr

CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Cherbourg ésam Caen

T. 02 14 37 25 00 — info@esam-c2.fr
Réseaux sociaux : @esamcaench

site de Caen (siège social)
17 cours Caffarelli, 14000 Caen

site de Cherbourg 61 rue de l'Abbaye,
50100 Cherbourg-en-Cotentin

www.esam-c2.fr

T. 02 14 37 25 00 — info@esam-c2.fr
Réseaux sociaux : @esamcaench

site de Caen (siège social)
17 cours Caffarelli, 14000 Caen

CLASSE PRÉPARATOIRE (CHERBOURG)

La classe préparatoire publique de l'ésam Caen/Cherbourg propose chaque année à 40 élèves, de début septembre à mi-avril, une préparation intensive aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design. La formation s'emploie à développer chez elles et eux les aptitudes personnelles et les potentialités artistiques indispensables à la réussite aux concours. Depuis 2014, la classe préparatoire affiche un taux d'admission en écoles d'art de 85%.
Elle est membre de l'Appéa, le réseau des prépas publiques de France (*www.appea.fr*).

ADMISSION

L'admission en classe préparatoire s'effectue sur entretien avec un jury d'enseignant·es et présentation d'un dossier de travaux personnels. Les candidat·es doivent être titulaires du Baccalauréat ou le passer pendant l'année en cours. L'inscription se fait directement sur le site internet de l'ésam Caen/Cherbourg (et non sur la plateforme Parcoursup), aucun frais d'inscription n'est demandé.

1ère session de la voie d'accès classique :
↳ du 4 janvier au 23 mai : inscription en ligne ;
↳ les 27 et 28 mai : entretiens d'admission en visioconférence ou en présentiel (au choix du/de la candidat·e).

2nde session de la voie d'accès classique :
↳ du 25 mai au 4 juillet : inscription en ligne ;
↳ le 8 juillet : entretiens d'admission en visioconférence ou en présentiel (au choix du/de la candidat·e).

Pour les candidat·es actuellement en classe de Terminale spécialité ou option « Arts plastiques » dans l'un des dix lycées partenaires de l'ésam Caen/Cherbourg passant par la Voie d'accès directe :
↳ du 4 janvier au 12 mars : inscription en ligne ;
↳ entre le 15 mars et le 16 avril : entretiens d'admission dans les lycées des candidat·es.

L'admission en classe préparatoire est également ouverte aux candidatures internationales via la plateforme CampusArt (*www.campusart.org*).

FRAIS DE SCOLARITÉ

Pour l'année 2027 — 2028, les frais de scolarité en classe préparatoire s'élèvent à 750€ pour les élèves non boursier·ères. Les élèves boursier·ères bénéficient de tarifs dégressifs compris entre 350€ et 700€ en fonction de leur échelon de bourse.

La présentation de l'équipe pédagogique et des espaces de travail à Cherbourg, les contenus de cours détaillés, les emplois du temps, les galeries de travaux des élèves, les résultats des différentes promotions sont consultables sur :

www.esam-c2.fr/prepa

Conception graphique : Mathilde Mary | Impression : Imprimerie Nii, Caen (3000 exemplaires, dépliant imprimé sur papier 100% recyclé) | Novembre 2026

PORTES OUVERTES (CAEN & CHERBOURG)

Samedi 6 février de 10h à 18h

Le programme détaillé de la journée portes ouvertes, des vidéos de présentation de l'offre de formation, des galeries de travaux d'étudiant·es et des visites virtuelles des locaux de l'école sont consultables sur : *www.esam-c2.fr/portes-ouvertes*

L'ésam Caen/Cherbourg propose par ailleurs des visites de son site de Caen (durée : 1h) à l'intention des futur·es candidat·es au concours d'entrée les mercredis 09/12 à 18h, 06/01 à 18h, 24/02 à 14h et 10/03 à 16h sur réservation : *info@esam-c2.fr*

LICENCES & MASTERS EN ART & DESIGN (CAEN)

Établissement d'enseignement supérieur, l'ésam Caen/Cherbourg forme des créateurs et des créatrices dans les champs de l'art et du design. Elle fait partie du réseau des écoles supérieures d'art et de design publiques relevant du Ministère de la Culture et est membre de l'ANdÉA (*www.andea.fr*) ainsi que de la Conférence des Grandes Écoles (*www.cge.asso.fr*).

Elle accueille 250 étudiant·es auxquel·les elle délivre les diplômes suivants :
- DNA* option Art ;
- DNA* option Design mention Design graphique ;
- DNSEP‡ option Art mention Art ;
- DNSEP‡ option Art mention Création en Environnement Numérique (formation en alternance) ;
- DNSEP‡ option Design mention Éditions ;
- DNSEP‡ option Design mention Design, Création & Projets de Territoires (formation en alternance) ;
- Doctorat de création Recherches en Art, Design, Innovation, Architecture en Normandie (RADIAN, grade Doctorat).

* (Diplôme National d'Art, grade Licence)
‡ (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, grade Master)

ADMISSION EN 1ÈRE ANNÉE

L'admission en 1ère année s'effectue sur concours d'entrée.
Les candidat·es doivent être titulaires du Baccalauréat ou le passer pendant l'année en cours. L'inscription se fait du 18 janvier au 11 mars sur la plateforme Parcoursup (confirmation des vœux jusqu'au 1er avril).
Les candidat·es doivent s'acquitter de frais de concours d'un montant de 50€ qui, pour les lauréat·es, seront déduits à la rentrée 2027 — 2028 des droits d'inscription en 1ère année.

Le concours 2027 se déroulera de manière entièrement dématérialisée selon le calendrier suivant :
↳ le 2 avril : mise en ligne des sujets de l'épreuve plastique et de l'épreuve écrite ;
↳ le 19 avril : rendu de l'épreuve écrite sur la plateforme dédiée ;
↳ les 3, 4 et 5 mai : entretien avec un jury d'enseignant·es en visioconférence. Lors de cet entretien d'une vingtaine de minutes, le·a candidat·e présentera sa réponse au sujet de l'épreuve plastique puis un portfolio ou un ensemble de travaux personnels. Son niveau d'anglais sera également évalué à cette occasion.

ADMISSION EN COURS DE CURSUS

L'admission en cours de cursus s'effectue après passage devant une commission d'enseignant·es. Elle concerne les étudiant·es ayant déjà validé une ou plusieurs années d'études dans une école supérieure d'art et de design relevant du Ministère de la Culture ou ayant accompli au moins deux années d'études artistiques dans un autre établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État, en France ou à l'étranger. En fonction du profil des candidat·es, elle leur permet d'accéder directement aux 2e, 3e, 4e ou 5e années d'études dans les différentes options proposées par l'ésam Caen/Cherbourg.

L'inscription à ces commissions s'effectuera du 8 février au 2 avril sur le site internet de l'école, aucun frais d'inscription n'est demandé. Elles se dérouleront en visioconférence les 26, 27 et 28 mai (une présélection sur dossier sera effectuée pour l'ensemble des formations).

L'admission en cours de cursus est également ouverte aux candidatures internationales via la plateforme CampusArt (*www.campusart.org*).

FRAIS DE SCOLARITÉ

Pour l'année 2027 — 2028, les frais de scolarité à l'ésam Caen/Cherbourg s'élèvent à 547€ par an, auxquels s'ajoutent 105€ au titre de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC).
Les étudiant·es boursier·ères sont exonéré·es des frais de scolarité et de la CVEC.

- Le schéma des études, les contenus détaillés des formations, les emplois du temps des étudiant·es et des images de leurs travaux ;
- l'équipe pédagogique composée de 32 professionnel·les reconnu·es sur la scène nationale et internationale de l'art et du design ;
- les nombreuses personnalités extérieures invitées dans le cadre de workshops, conférences, jurys ou événements culturels ;
- les espaces de travail des étudiant·es, dont une gamme très large d'ateliers techniques encadrés par 16 technicien·nes spécialisé·es ;
- le réseau des 46 universités et écoles partenaires de l'ésam Caen/Cherbourg qui permet aux étudiant·es d'effectuer un séjour d'études à l'étranger ;
- les débouchés professionnels et l'accompagnement post-diplôme mis en place par l'école notamment à travers le dispositif ésam Starter sont consultables sur :

www.esam-c2.fr/etudes

FOCUS SUR LE DNSEP OPTION ART MENTION CRÉATION EN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE Cette nouvelle formation de grade Master, dont la seconde année s'effectue par la voie de l'alternance, a ouvert à la rentrée 2026-2027 sur le site de Caen de l'ésam. Elle est axée sur la création en environnement numérique, étayée par une analyse critique des relations art / science / société et des enjeux esthétiques, éthiques, politiques et sociétaux qui en découlent. En lien étroit avec le secteur professionnel, le programme pédagogique propose d'explorer une diversité d'espaces artistiques (environnements virtuels, sonores, performatifs, installations in situ, etc.) tout en les inscrivant dans une perspective historique. Conçu selon une approche polyvalente et professionnalisante, il prépare les étudiant·es à un large panel de métiers, de la création et conception d'œuvres à la production ou à la médiation dans le domaine numérique.